

Image not found or type unknown



Valeur bien immobilier pour fiscalite suisse

Par **jjgphpc**, le **13/10/2014** à **15:16**

Bonjour,

Propriétaire et locataire d'un appartement (non loué) en France (Paris) mais de nationalité suisse et donc payant des impôts en Suisse, le bureau des impôts en Suisse demandent la valeur "officielle" (stima ufficiale en italien) de ce bien immobilier:

<http://www4.ti.ch/index.php?id=39489>

A qui puis-je m'adresser pour obtenir une valeur officielle ?

En vous remerciant, jg.

Par **Aftherall**, le **13/10/2014** à **16:01**

Bonjour,

Vous pouvez vous adresser au syndic de votre copropriété qui, s'il exerce également les fonctions d'agent immobilier (c'est souvent le cas, notamment pour les grands groupes tel Foncia), pourra vous fournir une indication de valeur.